

Envoyé en préfecture le 09/03/2015

Reçu en préfecture le 09/03/2015

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE 09/03/2015

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du Jeudi 5 mars 2015 Par suite d'une convocation en date du 26 février 2015, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 5 mars 2015 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 14 En exercice : 14 Présents : 8 Votants : 14 Délibération n°D_2015_03_05_04</p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamossset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, M. Christophe Albert, M. Jean-Luc Barthod, M. Fabrice Bonnard, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales. Absents ayant donné procuration : Mme Maryline Derouet à M. Alain Cartier, Mme Sandrine Jallin à M. Christophe Albert, Mme Nathalie Venancio à M. Fabrice Excoffier, M. Aurélien Chaîne à Monsieur Alain Chamossset, M. Philippe Marguerie à M. Patrick Falcoz, M. Julien Verdier à Mme Raphaëlle Cons Absent excusé : / Absent : / Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. M. Christophe Albert est désigné pour remplir cette fonction.</p>

Objet : Désignation de représentants à l'association des communes forestières

Vu l'adhésion de la commune de Contamine-Sarzin à l'association des communes forestières ;

Vu la délibération n°D_2014_04_10_10 du 11 avril 2015 portant désignation de représentants à l'association des communes forestières ;

Vu la demande de démission de Monsieur Marc Lavorel de ses fonctions d'adjoint au Maire et de conseiller municipal adressée le 10 février 2015 à Madame la Sous-Préfète de Saint-Julien-en-Genevois,

Vu l'acceptation de la démission de Monsieur Marc Lavorel de ses fonctions d'adjoint au Maire et de conseiller municipal de Madame la Sous-Préfète de Saint-Julien-en-Genevois en date du 17 février 2015,

Vu l'arrêté du Maire n°A_2015_010 en date du 19 février 2015 portant retrait de délégation de Monsieur Marc Lavorel,

Vu la délibération n°D_2015_03_05_01 du 5 mars 2015 à la suite du retrait de délégation à Monsieur Marc Lavorel, 3^{ème} adjoint,

Considérant qu'il convient de désigner les délégués pour la commune de Contamine-Sarzin ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

• **DESIGNE**

- M. Christophe ALBERT, délégué titulaire à l'association des communes forestières,

- M. Philippe MARGUERIE, délégué suppléant à l'association des communes forestières,

La présente délibération sera notifiée au président de l'association des communes forestières.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : 09/03/15 Et de la publication le : 09/03/15</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations. Fait à Contamine Sarzin, le 9 mars 2015 Le Maire, A. CHAMOSSET</p>
--	---

